

[Text]

Mr. Gilbert: Mr. Minister, are you in agreement with the principle that the federal government should deal directly with municipalities with regard to making loans for land assembly so that we can cut down the cost of land, which is one of the main components of the high cost of housing?

Mr. Andras: I think it is a bit of a red herring, Mr. Gilbert, with respect. Dealing directly with the municipalities means exactly what? The municipalities exist in law and constitution under the direction of the provinces. Take, for instance, the Province of Ontario; there is the Ontario Municipal Board, the Ontario Municipal Act, the Ontario Water Resources Commission and a whole range of those kind of things. So even if we were talking directly in that sense—I am not sure what this word "direct" really means when you get down to it—with municipal mayors or councils and so forth about a loan or program, they still in the end would have to get the endorsement and approval of the provincial government, whether it was a front-end endorsement or finally before the loan was taken. So it really I think is not that significant. We did make the amendment to the act in 1969, as you know, for land assembly for instance, to make 90 per cent loans. So really I guess the argument now narrows down to whether that should be 90 per cent or 100 per cent.

Mr. Gilbert: No, I do not think it does, Mr. Minister. I think if you look at your report, it is not a very successful operation with regard land assembly.

The Chairman: Your time has expired, Mr. Gilbert. Mrs. MacInnis is next.

Mr. Andras: I am sorry, I missed the latter comment.

Mrs. MacInnis: Mr. Minister, there is one group of people that does not seem to be very well looked after that I keep continually hearing about in conjunction with the great need of housing and that is single women. I have had representations and they are mostly from low-income women. Have you done any thinking or planning about specific housing accommodation for single women?

Mr. Andras: Mrs. MacInnis, we approved as a pilot projet two or three months ago exactly that, with the YWCA in Toronto. I stress that it is a pilot project. It does not necessarily mean that we are going to a national program yet. Like all these things, unfortunately we are faced, with constraints on budgets, with the choice of priorities. The studies that came out of the Lithwick Report, for instance, indicated in urban centres the almost insatiable need for accommodation for older people, single, alone—a tremendous need in the urban centres for that.

Mrs. MacInnis: There are mostly people though that would not have reached perhaps old-age-pension age.

[Interpretation]

M. Gilbert: Monsieur le ministre, êtes-vous d'accord avec le principe que le gouvernement fédéral devrait traiter directement avec les municipalités à l'égard de leur faire des prêts pour l'assemblée de terrains afin qu'ils puissent diminuer le coût de ce terrain, ce qui est un des éléments les plus importants du coût élevé du logement?

M. Andras: Je crois que vous m'attirez là vers une fausse piste, monsieur Gilbert, sauf le respect que je vous dois. De traiter directement avec les municipalités veut dire exactement cela? Les municipalités existent judiciairement et constitutionnellement sous la direction des provinces, prenez, par exemple, la province d'Ontario; il y a la Commission municipale de l'Ontario, la loi municipale de l'Ontario, la Commission des ressources en eau de l'Ontario et toute une gamme de chose du genre. Alors, si nous devons parler directement dans ce sens, je ne suis pas sûr ce que ce mot «direct» veut dire réellement lorsque vous y arrivez, avec les maires et les conseils municipaux et ainsi de suite au sujet d'un prêt ou d'un programme, ils auraient toujours en fin de compte à obtenir l'endossement ou l'approbation du gouvernement provincial, que ce soit un endossement en première instance ou finale ou avant que le prêt soit fait. Je ne crois donc réellement pas que ceci ait de l'importance. Nous avons adopté un amendement à la loi en 1969, comme vous le savez, pour l'assemblément de terrain par exemple, pour faire 90 p. 100 des prêts. Donc, en réalité, je crois que l'argument se limite maintenant à savoir si ce devrait être 90 p. 100 ou 100 p. 100.

M. Gilbert: Non, je ne le crois pas, monsieur le ministre. Je crois que si vous examinez votre rapport, ce n'est pas une affaire très réussie en ce qui concerne l'assemblément de terrain.

Le président: Votre temps est écoulé, monsieur Gilbert. Madame MacInnis a maintenant la parole.

M. Andras: Je m'excuse, mais je n'ai pas saisi le dernier commentaire.

Mme MacInnis: Monsieur le ministre, il y a un certain groupe de gens qui ne semblent pas être très bien traités et dont j'entends parler continuellement à l'égard du grand besoin de logement et ce sont les femmes célibataires. On m'a fait des représentations et la plupart d'entre elles provenaient de fermes à revenus inférieurs. Avez-vous pensé ou planifié au sujet de logement déterminé destiné aux femmes célibataires?

M. Andras: Madame MacInnis, nous avons approuvé un projet pilote, il y a deux ou trois mois c'est exact, avec la YWCA à Toronto, je souligne que ce n'est qu'un projet pilote. Il ne veut nécessairement pas dire que nous allons adopter dès maintenant un programme national. Comme toutes ces choses, malheureusement, nous envisageons constamment des problèmes de contrainte ou de budget, et un choix de priorité. Les études qui ont résulté du rapport Lithwick, par exemple, ont indiqué que dans les centres urbains le besoin le plus insociable de logement est celui des personnes âgées, célibataires, seules, un besoin considérable dans les centres urbains à ce sujet.

Mme MacInnis: Ceux-ci cependant sont des gens qui n'ont pas encore atteint l'âge de la pension de vieillesse.